



Le 9 mai 2019

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE UNE HAUSSE DE PLUS DE 100 % DE SON DIVIDENDE TRIMESTRIEL ET SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2019

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2019 et annonce une hausse de plus de 100 % de son dividende trimestriel. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »), qu'elle détient en propriété exclusive depuis le 22 juin 2018.

Tel que décrit dans la section « Modifications de conventions comptables » du présent communiqué, la Société a adopté le 1^{er} janvier 2019, sur une base rétroactive complète, les nouvelles règles de l'IFRS 16 – *Contrats de location*. Par conséquent, les données comparatives ont été retraitées pour refléter l'impact de ces nouvelles règles.

Faits saillants du premier trimestre 2019

- Revenus de 1,03 G\$ au premier trimestre 2019, en hausse de 25,3 M\$ (2,5 %) par rapport à la même période de 2018.
- BAIIA ajusté¹ de 420,7 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (1,2 %). BAIIA ajusté en hausse de 15,9 M\$ (3,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 189,0 M\$ au premier trimestre 2019 (0,74 \$ par action de base), contre 57,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit un écart favorable de 131,9 M\$ (0,50 \$ par action de base). Bénéfice net attribuable aux actionnaires, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, de 189,0 M\$ au premier trimestre 2019, contre 56,7 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 132,3 M\$.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 111,4 M\$ (0,44 \$ par action de base) au premier trimestre 2019, contre 89,5 M\$ (0,38 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 21,9 M\$ (0,06 \$ par action de base), ou de 24,4 %.
- Hausse de plus de 100 % du dividende trimestriel versé sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,055 \$ à 0,1125 \$ par action.
- Au premier trimestre 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 22,0 M\$ (2,7 %) de ses revenus et de 5,8 M\$ (1,4 %) de son BAIIA ajusté. BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 15,1 M\$ (3,7 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au premier trimestre 2019 en téléphonie mobile (15,6 M\$ ou 12,4 %), en accès Internet (12,0 M\$ ou 4,6 %) et en équipements vendus aux clients (3,7 M\$ ou 8,1 %).

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

- Facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU ») totale¹ de Vidéotron de 49,47 \$ au premier trimestre 2019, contre 48,82 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,65 \$ (1,3 %). La FMPU mobile a atteint 52,50 \$ au premier trimestre 2019, contre 53,25 \$ à la même période de 2018, soit une diminution de 0,75 \$ (-1,4 %), attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil », aux forfaits multilignes et à l'impact du lancement de Fizz, la nouvelle marque de service mobile offerte à prix avantageux et entièrement numérique.
- Augmentation nette de 23 300 unités génératrices de revenus (« UGR »)² (0,4 %) au premier trimestre 2019, dont 39 800 lignes (3,4 %) en téléphonie mobile, 10 900 clients (2,6 %) au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») et 6 300 clients (0,4 %) à l'accès Internet par câble.
- Le 10 avril 2019, Québecor a annoncé l'achat par Vidéotron de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial du ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada (« ISDE Canada »). Ces licences ont été acquises au coût de 256,0 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.
- Vente par Vidéotron, le 24 janvier 2019, des centres de données 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») pour une contrepartie de 261,6 M\$ entièrement payée en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ est également dû par Vidéotron au 31 mars 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. Un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019 alors qu'un montant de 53,1 M\$ a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures.

« Les résultats financiers du premier trimestre 2019 témoignent à nouveau de la solidité du modèle d'affaires de Vidéotron et de la croissance soutenue et rentable générée par les services porteurs que sont la téléphonie mobile et l'Internet », a commenté Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor. « En début d'année, nous avons réaffirmé notre position à titre de chef de file technologique grâce à l'acquisition, par Vidéotron, de 10 blocs de basses fréquences de spectre dans la bande de 600 MHz, une fréquence qui permettra l'exploitation des technologies 5G. Nos investissements continus dans les technologies avancées favoriseront la poursuite de notre croissance inégalée en téléphonie mobile au Québec et dans la grande région d'Ottawa, contribuant ainsi à une concurrence réelle et durable au bénéfice des consommateurs, a noté Pierre Karl Péladeau.

« Pour sa part, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a augmenté ses parts de marché totales³ de 2,1, atteignant 38,3 parts pour le premier trimestre 2019, notamment grâce à l'augmentation de 1,8 part pour les chaînes spécialisées, dont la forte croissance de 0,7 part de la chaîne TVA Sports. La chaîne LCN a atteint 4,7 parts, confirmant son statut de chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec. Nous sommes très satisfaits de la qualité et de la performance de nos chaînes spécialisées et nous continuons de nous battre pour qu'elles obtiennent des redevances à la hauteur de leur juste valeur », a rajouté Pierre Karl Péladeau.

« Nos services de téléphonie mobile et d'accès Internet ont affiché des hausses respectives de 146 300 lignes, ou 14,0 %, et de 36 200 lignes, ou 2,2 %, pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2019. Ces augmentations illustrent bien la qualité, la pertinence et la satisfaction des clients à l'égard de notre offre de services continuellement bonifiée, a indiqué Jean-Francois Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron.

« Nous avons poursuivi sur notre lancée en termes d'innovation et d'offre de produits au premier trimestre 2019, profitant de l'engouement créé par notre nouveau service cellulaire entièrement numérique Fizz, qui nous a permis de propulser à près de 40 000 les acquisitions nettes de lignes à nos services mobiles, afin de déployer tout récemment la version Internet résidentielle de la marque. Nous sommes très enthousiastes quant aux résultats positifs observés jusqu'à maintenant et continuerons de développer et de miser sur cette nouvelle marque à fort potentiel, qui agit en parfaite complémentarité avec Vidéotron, notre marque phare », a précisé Jean-François Pruneau. « Nos investissements dans le développement de notre plateforme Helix, basée sur la plateforme Xfinity XI de notre partenaire Comcast Corporation, commencent aussi à porter leurs fruits. Helix, qui permet la convergence de l'ensemble des technologies utilisées dans une résidence, est actuellement en période d'essai auprès d'un nombre significatif de nos employés. Les résultats probants observés nous permettent d'envisager un lancement au cours des prochains mois, a ajouté Jean-François Pruneau.

« Je suis également très fier des maintes distinctions décernées à Vidéotron au cours du premier trimestre 2019, dont la première place en matière d'expérience client parmi les fournisseurs de services mobiles au Canada, selon l'indice d'expérience de la clientèle de Forrester. En outre, Vidéotron a été sacrée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon l'étude Réputation 2019 de Léger, et ce, pour une 14^e année consécutive, en plus d'être couronnée la marque la plus influente de l'industrie des télécommunications au Québec, selon l'indice Ipsos-Infopresse 2019. Enfin, Vidéotron a fait son entrée au palmarès 2019 des 70 employeurs les plus écologiques au Canada, selon Media Corp. Canada », a renchéri Jean-Francois Pruneau.

¹ Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

² Voir « Définitions – Indicateurs clés de rendement »

³ Source : Numeris – Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars 2019, l-d, 2h-2h, t2+

« Groupe TVA a connu une hausse de son BAIIA ajusté de 18,7 % au premier trimestre 2019, notamment grâce aux économies générées par les différentes mesures de réduction de coûts mises en œuvre dans les magazines. Cette hausse s'explique également par une augmentation des activités de postproduction des services cinématographiques et audiovisuels, reflétant l'impact des acquisitions effectuées aux cours des derniers trimestres, a commenté France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA « De plus, l'intégration des chaînes Évasion et Zeste s'avère déjà profitable, tant sur le plan financier que par la bonification de notre offre de contenu au bénéfice de nos téléspectateurs et de nos annonceurs. Par ailleurs, nous avons conclu, le 1^{er} avril 2019, l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media inc., une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de produits télévisuels destinés au marché mondial. Cette transaction s'inscrit dans notre volonté d'accroître nos revenus provenant d'autres marchés et d'accélérer notre développement à l'international, notamment sur les marchés anglophones », a commenté France Lauzière.

« Alors que l'exercice 2019 est bien amorcé, nous sommes bien positionnés pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et continuerons à œuvrer au quotidien afin d'être toujours plus agiles et performants pour le bénéfice de nos actionnaires. De plus, nous veillons constamment à l'atteinte de notre mission, soit d'être le premier choix des consommateurs et des entreprises en leur faisant vivre la meilleure expérience qui soit en télécommunications, en médias d'information, en culture et en divertissement », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Tableau 1

Faits saillants financiers des premiers trimestres de Québecor – 2015 à 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus	1 027,3 \$	1 002,0 \$	995,5 \$	978,8 \$	926,3 \$
BAIIA ajusté	420,7	415,9	378,7	369,0	349,7
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	91,5	56,6	2,6	72,8	31,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0	57,1	3,8	72,6	29,5
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	111,4	89,5	73,7	70,6	41,6
Par action de base :					
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	0,36	0,24	–	0,30	0,13
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,74	0,24	0,01	0,30	0,12
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,44	0,38	0,30	0,29	0,17

Activités abandonnées

Le 24 janvier 2019, Vidéotron a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ est également dû par Vidéotron au 31 mars 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés. Le montant reporté est réévalué sur une base trimestrielle et les variations seront également comptabilisées aux résultats à titre d'activités abandonnées. Dans ce communiqué, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont incluses dans l'analyse des résultats par secteur d'activité.

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétrospective complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location sont dorénavant comptabilisées aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation. Une description des nouvelles règles ainsi que le détail des ajustements rétroactifs des données comparatives sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés de Québecor du premier trimestre 2019 et dans la section « Modifications de conventions comptables » du rapport de gestion de Québecor pour la même période.

Le tableau 2 présente les données redressées du BAIIA ajusté par secteur pour les huit derniers trimestres, reflétant l'application rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 2

BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) des secteurs de Québecor pour les huit derniers trimestres

(en millions de dollars canadiens)

	T1-2019	T4-2018	T3-2018	T2-2018	T1-2018	T4-2017	T3-2017	T2-2017
Télécommunications	423,0 \$	435,4 \$	433,2 \$	429,7 \$	417,2 \$	403,7 \$	396,6 \$	403,9 \$
Média	1,2	28,6	30,8	0,6	0,1	23,6	36,9	14,3
Sports et divertissement	(0,7)	3,3	8,5	(0,6)	(0,7)	3,7	9,7	(2,3)
Siège social	(2,8)	(6,8)	1,5	(3,9)	(0,7)	(2,3)	(3,1)	(4,1)
Total	420,7 \$	460,5 \$	474,0 \$	425,8 \$	415,9 \$	428,7 \$	440,1 \$	411,8 \$

Le tableau 3 présente les données des obligations locatives par secteur aux 31 décembre 2018 et 2017, comptabilisées dans le cadre de l'adoption rétroactive de l'IFRS 16.

Tableau 3

Obligations locatives par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Télécommunications	115,2 \$	122,6 \$	143,4 \$
Média	16,1	13,7	16,6
Sports et divertissement	40,7	39,7	41,6
Siège social et éliminations	(33,4)	(31,6)	(33,7)
Total	138,6	144,4	167,9

Afin d'expliquer l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables, le tableau 5 présente également le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net pour le premier trimestre de l'année 2019, en comparaison avec le premier trimestre de l'année 2018, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, comme permis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Comparaison des premiers trimestres 2019 et 2018

Revenus de 1,03 G\$, en hausse de 25,3 M\$ (2,5 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (22,0 M\$ ou 2,7 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (3,2 M\$ ou 8,6 %).
- Diminution dans le secteur Média (0,5 M\$ ou -0,3 %).

BAIIA ajusté de 420,7 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (1,2 %). BAIIA ajusté en hausse de 15,9 M\$ (3,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- Hausse dans le secteur Télécommunications de 5,8 M\$ (1,4 %) du BAIIA ajusté du secteur, malgré l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier trimestre 2018, dans le secteur Télécommunications (qui crée un écart défavorable au premier trimestre 2019 lorsqu'on se compare au même trimestre 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 15,1 M\$ (3,7 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média (1,1 M\$).
- BAIIA ajusté stable dans le secteur Sports et divertissement.
- Écart défavorable au siège social (2,1 M\$), expliqué par une hausse de la charge de rémunération à base d'actions, de même que par une augmentation des coûts associés aux activités philanthropiques.
- Les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 2,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 189,0 M\$ au premier trimestre 2019 (0,74 \$ par action de base), contre 57,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 131,9 M\$ (0,50 \$ par action de base), qui s'explique principalement par :

- l'écart favorable de 97,0 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
- l'écart favorable de 21,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'écart favorable de 15,3 M\$ relativement à la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 14,6 M\$ sans incidence fiscale.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 189,0 M\$ au premier trimestre 2019, contre 56,7 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 132,3 M\$.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 111,4 M\$ (0,44 \$ par action de base) au premier trimestre 2019, contre 89,5 M\$ (0,38 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 21,9 M\$ (0,06 \$ par action de base), ou de 24,4 %.

Opérations financières

- Le 15 février 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2022. Certaines conditions ont également été modifiées.
- Le 13 février 2019, Groupe TVA a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en février 2020. Certaines conditions ont également été modifiées.

Enchères de spectre dans la bande de 600 MHz

Québecor a annoncé, le 10 avril 2019, l'achat par Vidéotron de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial de ISDE Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 256,0 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

Capital-actions

Le 8 août 2018, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 7 800 000 actions catégorie B représentant environ 5,0 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2018. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2018 et 14 août 2019, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier trimestre 2019, la Société a racheté et annulé 1 319 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 39,5 M\$ (4 125 800 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 98,7 M\$ en 2018). L'excédent de 31,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 90,8 M\$ en 2018). Le 1^{er} février 2019, le maximum d'actions catégorie B pouvant être rachetées dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, autorisé le 8 août 2018, a été atteint.

Au cours du premier trimestre 2019, 180 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$. À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Dividendes

Considérant le profil financier de la Société, le conseil d'administration a déterminé, au premier trimestre 2018, une cible de dividende à atteindre progressivement sur une période de quatre années, laquelle cible sera entre 30 % et 50 % des flux monétaires libres annuels de la Société. Ainsi, le conseil d'administration de la Société a déclaré le 8 mai 2019 un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B de la Société, soit une hausse de plus de 100 %. Ce dividende sera versé le 18 juin 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 24 mai 2019. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2019 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 9 mai 2019, à 16 h 30 (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le premier trimestre 2019, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1245055 et code d'accès pour les participants 48006#, entre les 9 mai 2019 et 9 août 2019. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant

entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 9 mai 2019 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur Twitter : <www.twitter.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 4 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 4

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	423,0 \$	417,2 \$
Média	1,2	0,1
Sports et divertissement	(0,7)	(0,7)
Siège social	(2,8)	(0,7)
	420,7	415,9
Amortissement	(188,5)	(186,7)
Frais financiers	(82,1)	(78,5)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,3)	(29,6)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(8,5)	(6,5)
Impôts sur le bénéfice	(37,9)	(39,2)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5	0,7
Bénéfice net	186,9 \$	76,1 \$

BAIIA ajusté sans retraitement des données comparatives

Le tableau 5 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net pour le premier trimestre 2019, en comparaison avec le premier trimestre 2018, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tableau 5

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	423,0 \$	407,9 \$
Média	1,2	(1,1)
Sports et divertissement	(0,7)	(2,1)
Siège social	(2,8)	0,1
	420,7	404,8
Amortissement	(188,5)	(178,6)
Frais financiers	(82,1)	(76,2)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,3)	(29,6)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(8,5)	(6,5)
Impôts sur le bénéfice	(37,9)	(39,0)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5	0,7
Bénéfice net	186,9 \$	75,6 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 6

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	111,4 \$	89,5 \$
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,3)	(29,6)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(8,5)	(6,5)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	2,1	2,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	0,8	1,1
Activités abandonnées	97,5	0,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	189,0 \$	57,1 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation des impôts sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de Club illico, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2019		2018	
			(retraités)	
Revenus	1 027,3	\$	1 002,0	\$
Coûts liés au personnel	181,8		180,0	
Achats de biens et services	424,8		406,1	
Amortissement	188,5		186,7	
Frais financiers	82,1		78,5	
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	14,3		29,6	
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	8,5		6,5	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	127,3		114,6	
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	45,6		59,8	
Différés	(7,7)		(20,6)	
	37,9		39,2	
Bénéfice lié aux activités poursuivies	89,4		75,4	
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5		0,7	
Bénéfice net	186,9	\$	76,1	\$
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	91,5	\$	56,6	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)		18,8	
Bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	189,0	\$	57,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)		19,0	
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base et dilué :				
Tiré des activités poursuivies	0,36	\$	0,24	\$
Tiré des activités abandonnées	0,38		-	
Bénéfice net	0,74		0,24	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	256,0		235,9	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	256,5		236,3	

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2019		2018	
			(retraités)	
Bénéfice lié aux activités poursuivies	89,4	\$	75,4	\$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Perte sur évaluation des instruments financiers dérivés	(19,3)		(43,1)	
Impôts différés	6,5		3,8	
	<u>(12,8)</u>		<u>(39,3)</u>	
Résultat global lié aux activités poursuivies	76,6		36,1	
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5		0,7	
Résultat global	174,1	\$	36,8	\$
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	78,7	\$	24,6	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)		11,5	
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	176,2	\$	25,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,1)		11,7	

QUÉBECOR INC. INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non auditée)

Trois mois terminés le 31 mars 2019

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	840,7	\$ 172,7	\$ 40,4	\$ (26,5)	\$ 1 027,3
Coûts liés au personnel	103,7	57,5	9,7	10,9	181,8
Achats de biens et services	314,0	114,0	31,4	(34,6)	424,8
BAIIA ajusté ¹	423,0	1,2	(0,7)	(2,8)	420,7
Amortissement					188,5
Frais financiers					82,1
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					14,3
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					8,5
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					127,3
					\$
Acquisitions d'immobilisations	132,6	\$ 6,7	\$ 0,5	\$ -	\$ 139,8
Acquisitions d'actifs incorporels	48,6	1,6	1,0	-	51,2

Trois mois terminés le 31 mars 2018
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	818,7	\$ 173,2	\$ 37,2	\$ (27,1)	\$ 1 002,0
Coûts liés au personnel	102,2	59,3	9,7	8,8	180,0
Achats de biens et services	299,3	113,8	28,2	(35,2)	406,1
BAIIA ajusté ¹	417,2	0,1	(0,7)	(0,7)	415,9
Amortissement					186,7
Frais financiers					78,5
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					29,6
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments					6,5
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					114,6
					\$
Acquisitions d'immobilisations	138,9	\$ 5,0	\$ 0,2	\$ 0,4	\$ 144,5
Acquisitions d'actifs incorporels	55,0	1,5	1,0	(0,6)	56,9

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2017 tel que présenté précédemment	313,9	\$ 3,5	\$ 601,9	\$ (50,7)	\$ 540,4	\$ 1 409,0
Modifications de conventions comptables	-	-	(7,2)	-	(4,8)	(12,0)
Solde au 31 décembre 2017, retraité	313,9	3,5	594,7	(50,7)	535,6	1 397,0
Bénéfice net	-	-	57,1	-	19,0	76,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(32,0)	(7,3)	(39,3)
Dividendes ou distributions	-	-	(6,6)	-	(4,7)	(11,3)
Rachat d'actions catégorie B	(7,9)	-	(90,8)	-	-	(98,7)
Solde au 31 mars 2018	306,0	3,5	554,4	(82,7)	542,6	1 323,8
Bénéfice net	-	-	346,6	-	19,1	365,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	19,2	(0,1)	19,1
Émission d'actions catégorie B	786,1	1,2	-	-	-	787,3
Dividendes ou distributions	-	-	(39,7)	-	(4,7)	(44,4)
Rachat d'actions catégorie B	(26,2)	-	(166,8)	-	-	(193,0)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(1 202,4)	(19,2)	(468,4)	(1 690,0)
Solde au 31 décembre 2018	1 065,9	4,7	(507,9)	(82,7)	88,5	568,5
Bénéfice net (perte nette)	-	-	189,0	-	(2,1)	186,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(12,8)	-	(12,8)
Émission d'actions catégorie B	2,7	3,0	-	-	-	5,7
Dividendes ou distributions	-	-	(14,1)	-	-	(14,1)
Rachat d'actions catégorie B	(7,8)	-	(31,7)	-	-	(39,5)
Solde au 31 mars 2019	1 060,8	\$ 7,7	\$ (364,7)	\$ (95,5)	\$ 86,4	\$ 694,7

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2019		2018	
				(retraités)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	89,4	\$	75,4	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	151,1		151,5	
Amortissement des actifs incorporels	28,6		26,2	
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	8,8		9,0	
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	14,3		29,6	
Dépréciation d'actifs	3,5		-	
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	2,0		1,8	
Impôts différés	(7,7)		(20,6)	
Autres	(1,7)		(1,1)	
	<u>288,3</u>		<u>271,8</u>	
Variation nette hors caisse liée aux activités d'exploitation	(107,8)		29,1	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	<u>180,5</u>		<u>300,9</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises	(23,5)		(2,7)	
Dispositions d'entreprises	261,6		-	
Acquisitions d'immobilisations	(139,8)		(144,5)	
Acquisitions d'actifs incorporels	(51,2)		(56,9)	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	2,6		0,4	
Autres	(1,3)		(0,6)	
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'investissement	<u>48,4</u>		<u>(204,3)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	3,1		(0,8)	
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(180,7)		82,8	
Remboursement de la dette à long terme	(3,9)		(3,7)	
Remboursement d'obligations locatives	(9,9)		(9,3)	
Émission d'actions catégorie B	2,7		-	
Rachat d'actions catégorie B	(39,5)		(98,7)	
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	-		(4,7)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	<u>(228,2)</u>		<u>(34,4)</u>	
Variation nette des espèces et quasi-espèces	0,7		62,2	
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées	(2,3)		2,2	
Espèces et quasi-espèces au début de la période	21,3		864,9	
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>19,7</u>	<u>\$</u>	<u>929,3</u>	<u>\$</u>
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	6,5	\$	929,0	\$
Quasi-espèces	13,2		0,3	
	<u>19,7</u>	<u>\$</u>	<u>929,3</u>	<u>\$</u>
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	47,1	\$	44,4	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	138,7		14,2	

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 mars	31 décembre	31 décembre
	2019	2018	2017
		(retraités)	(retraités)
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	19,7	21,0	864,9
Débiteurs	519,5	553,8	543,4
Actifs liés à des contrats	147,1	144,4	132,8
Impôts sur le bénéfice	9,5	4,8	29,3
Stocks	201,3	186,3	188,1
Autres éléments d'actif à court terme	133,7	118,3	117,6
Actifs détenus en vue de la vente	-	95,0	-
	1 030,8	1 123,6	1 876,1
Actif à long terme			
Immobilisations	3 419,0	3 467,3	3 610,1
Actifs incorporels	1 151,6	1 135,3	983,1
Écart d'acquisition	2 684,5	2 678,3	2 695,8
Actifs liés au droit d'utilisation	108,2	112,6	133,5
Instruments financiers dérivés	779,7	887,0	591,8
Impôts différés	34,3	51,8	33,2
Autres éléments d'actif	199,9	201,6	185,1
	8 377,2	8 533,9	8 232,6
Total de l'actif	9 408,0	9 657,5	10 108,7
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	27,4	24,3	0,8
Créiteurs et charges à payer	756,2	832,0	738,7
Provisions	31,6	32,0	24,0
Revenus différés	349,1	340,7	346,8
Impôts sur le bénéfice	30,7	119,2	13,3
Déventures convertibles	-	-	450,0
Dérivés incorporés liés aux déventures convertibles	-	-	442,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	68,5	57,9	20,4
Tranche à court terme des obligations locatives	35,7	36,0	39,8
Passifs détenus en vue de la vente	-	6,6	-
	1 299,2	1 448,7	2 076,0
Passif à long terme			
Dette à long terme	6 083,0	6 370,3	5 516,2
Instruments financiers dérivés	6,7	-	34,1
Déventures convertibles	150,0	150,0	-
Obligations locatives	102,9	108,4	128,1
Impôts différés	764,6	775,9	744,9
Autres éléments de passif	306,9	235,7	212,4
	7 414,1	7 640,3	6 635,7
Capitaux propres			
Capital-actions	1 060,8	1 065,9	313,9
Surplus d'apport	7,7	4,7	3,5
Bénéfices non répartis	(364,7)	(507,9)	594,7
Cumul des autres éléments du résultat global	(95,5)	(82,7)	(50,7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	608,3	480,0	861,4
Participations ne donnant pas le contrôle	86,4	88,5	535,6
	694,7	568,5	1 397,0
Total du passif et des capitaux propres	9 408,0	9 657,5	10 108,7